

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 2 Février

## Calomnies socialistes

Les socialistes ont fourni à M. Méline une excellente occasion de compter une fois de plus les sympathies qui l'entourent à la Chambre, en discutant âprement sur le projet de réglementation nouvelle de la Légion d'honneur. Quoi de plus simple que ce projet ! Il n'y a plus un nombre de croix suffisant pour récompenser des services publics, que le conseil de l'ordre vérifie sévèrement ; on est obligé de temps à autre de demander un contingent de croix supplémentaires ; il vaut mieux reconstituer définitivement l'ordre national sur des bases assez étendues, pour ne plus rien laisser à des besoins momentanés. On ne comptera, en somme, que douze mille légionnaires en France, et ce chiffre immuable n'est certes pas trop considérable.

A vrai dire, sur ce fond de la question, la Chambre n'était ni passionnée ni divisée, mais les socialistes ont cru qu'il leur serait facile de provoquer du scandale, en mêlant à une discussion très rapide et courtoise, leurs ordinaires attaques contre les personnes. M. Gérault-Richard, qui s'est fait une spécialité de l'injure, et qui doit son siège à une odieuse campagne d'insultes adressées naguère à M. Casimir-Périer, a pris la parole au nom de son groupe pour essayer d'atteindre M. le président du conseil dans sa probité politique. Il a porté à la tribune les accusations qui ont traîné dans les journaux du parti, ces jours derniers, et d'après lesquelles M. Méline n'étant que simple député, aurait usé de son influence pour constituer avec l'argent des réactionnaires le capital de la République française ; il aurait ensuite récompensé ses actionnaires en les faisant décorer.

M. Gérault-Richard a développé cette thèse au milieu d'interruptions qui, déjà,

indiquaient le sentiment de réprobation éprouvé par la Chambre ; mais ce sentiment s'est mieux montré encore quand M. Méline a répliqué. Toute la Chambre a hué les socialistes et applaudi le président du conseil dès que ce dernier a pris la calomnie face à face, comme il convenait ; il a dit avec une éloquence indignée, qui avait l'accent d'une conscience profondément blessée, comment s'est formée la société de la République française, journal surtout créé pour défendre des intérêts économiques ; il a repoussé la mensongère légende d'après laquelle ses bailleurs de fonds ne seraient que des réactionnaires, et expliqué que la décoration avait été accordée à quelques-uns d'entre eux à la suite d'expositions et non seulement sur sa recommandation, mais aussi sur la recommandation d'autres hommes politiques, souvent des radicaux. En terminant, M. Méline s'est élevé contre cette tactique des socialistes, qui s'efforcent de salir tous les républicains dont le passé est le plus net et le plus hautement honorable.

Une longue salve d'applaudissements a accueilli cette péroraison et des bancs de la gauche quelqu'un a crié à M. Gérault-Richard ces mots : « C'est une question de jalousie ». M. Gérault-Richard n'a trouvé d'autre réponse qu'un gros mot : « imbécile », mais l'apostrophe n'en demeure pas moins, et elle n'est pas, au demeurant, si « imbécile ».

Il est certain, en effet, que si aujourd'hui les socialistes ne sollicitent pas de croix pour eux-mêmes, ils ne se privent pas d'apostropher des demandes de leurs électeurs et, quand un ministre ami est au pouvoir, ils obtiennent de lui la Légion d'honneur pour les industriels et les publicistes qui sont de leur parti. C'est ainsi que M. Bourgeois a décoré un rédacteur de la Lanterne entre autres et, dans les journaux radicaux, on connaît quantité de candidats à la croix qui attendent leur tour impatiemment. Ce sont un peu leurs doléances, leurs regrets que M. Gérault-Richard a développées à la tribune, et la Chambre l'a bien compris en

faisant à M. le président du conseil une ovation qui resserre autour de lui la majorité républicaine.

X...

## La revision des listes électorales

On accomplit en ce moment, dans toute les mairies de France, un travail dont l'importance est considérable : la revision annuelle des listes électorales. Aux termes de l'absurde régime électoral de 1852, sous lequel nous continuons à vivre, les citoyens n'ont qu'un court délai de vingt jours — du 16 janvier au 4 février inclusivement pour vérifier s'ils sont inscrits, et si des électeurs fictifs, les morts, les absents, les faillits, etc, continuent à figurer sur les listes. Dans les petites communes, ce travail de vérification est assez simple. Dans les grandes villes, il est au contraire très compliqué. Comment savoir le nombre des électeurs qui sont indûment inscrits par exemple sur les listes de Marseille qui comptent 85.000 noms, où sur celles de Toulouse qui en comptent près de la moitié ? Ce serait l'affaire de la commission municipale déléguée à cet effet. Mais lorsque cette commission se compose de radicaux socialistes, comme dans les deux villes que nous venons de citer, cette vérification ne s'opère pas. Les conseils municipaux laissent subsister volontairement les décédés et les absents sur les listes, et, le jour du scrutin, ils distribuent à des comparses qui n'hésitent pas à s'en servir, les cartes de ces faux électeurs. On voit ainsi, au moment du vote, ressusciter les morts et ce miracle s'accomplit au profit de la cause révolutionnaire. Nous n'exagérons rien, puisque des procès récents, à Toulouse et à Nice, ont mis en lumière ces abominables pratiques. Les fraudes ont même atteint à Toulouse un tel degré de cynisme, que le conseil de préfecture, en annulant les dernières élections municipales a pu constater que les élus avaient obtenu, dans diverses sections, plus de suffrages qu'il n'y avait d'électeurs !

Enfin si nous avons à faire la preuve que les listes électorales sont dressées avec la plus grande partialité ; il nous suffirait de rappeler qu'à Toulouse comme à Marseille, le nombre des électeurs ne cesse pas d'augmenter alors que le chiffre de la population reste sensiblement le même. Marseille par exemple possède autant d'électeurs que Lyon pour une population à peu près égale, il est vrai, mais à la différence qu'à Lyon il n'y a qu'un nombre d'étrangers peu important, tandis qu'à Marseille plus d'un quart de la population se compose d'Italiens, de Grecs et autres qui n'ont évidemment pas le droit de voter. A Toulouse où la population n'a pas varié depuis que les radicaux socialistes occupent la mairie, c'est-à-dire depuis dix ans, les listes électorales se sont allongées dans des proportions extraordinaires, puisqu'elles comprennent 6.000 noms de plus.

Contre un pareil abus, les citoyens ne possèdent guère que des recours illusoire et peu pratiques devant le juge de paix. Toutefois lorsqu'ils ont pris la peine de vérifier les listes tenues par des révolutionnaires, ils ont réussi, notamment à Saint-Denis, à faire rayer d'un seul coup un millier d'électeurs fictifs.

Quelque années plus tard la municipalité socialiste de cette dernière ville était remplacée par une municipalité raisonnable ; les radiations dont nous venons de parler n'avaient certainement pas nui au succès des honnêtes gens. Malgré les difficultés d'une pareille tâche et le court délai qui est accordé pour la remplir, il convient donc de ne pas se laisser décourager et de poursuivre au contraire avec la plus grande vigilance l'inscription des électeurs qui ont le droit de figurer sur les listes et la radiation de ceux qui ne l'ont pas. On évitera de la sorte beaucoup d'abstentions involontaires et en même temps on empêchera les adversaires d'utiliser les cartes d'électeurs fictifs pour augmenter frauduleusement le nombre de leurs suffrages.

★

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 33

## LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

XII

### L'enfant volé

Budaille s'était vivement rapproché. Aussitôt qu'il la vit disparaître à l'intérieur du kiosque, d'un mouvement brusque il referma la porte sur elle.

— Allons bon, dit-il avec une tranquillité parfaite, voilà la porte qui s'est refermée d'elle-même. Ne craignez rien, mademoiselle, je vais vous ouvrir, ajouta-t-elle au travers le bois.

En effet, à son tour il fit jouer la serrure. Mais soit qu'il s'y prit maladroitement, soit — ce qui est plus probable — qu'elle eût été préparée, la penna ne bougea plus...

— Mademoiselle, mademoiselle, fit-il...

— Quoi, dit la gouvernante à l'intérieur... qu'y a-t-il ?

— La serrure est forcée !... Mais n'ayez peur, j'ai avec moi un outil, et je vais faire sauter la porte... Vous m'entendez...

— Dépêchez-vous... les enfants...

Budaille prêtait l'oreille tout près de la porte, très attentif... Il entendit d'abord la voix qui répondait dis-

tingement ; puis, par un phénomène bizarre, le ton de la voix baissa tout à coup, et ce fut avec l'intonation de quelqu'un qui se défend en vain contre le sommeil que miss Maud répéta à trois reprises :

— Les enfants, Marthe, André... Marthe... André...

— La voix se tut tout à fait, presque aussitôt le bruit d'une chute s'entendit à l'intérieur !

— N... i... oi... bonjour la compagnie, fit Budaille... A moi, maintenant.

Et, rapidement cette fois, il se tourna vers les deux enfants occupés à jouer.

— Celui qui n'a pas les cheveux longs... pas moyen de se tromper, dit-il, en enlevant de terre le petit André qu'il déposa dans la brouette, après l'avoir complètement enveloppé de son énorme limousine...

Et, d'un pas tranquille, il traversa la partie du parc qu'il avait déjà parcourue précédemment. Parvenu à l'entrée du bois, il accéléra sa marche poussant toujours devant lui son précieux fardeau. A quelques pas de la lisière il s'arrêta et prêta l'oreille. Sur le pavé de la grande route, le galop d'un cheval résonnait au lointain. Il avança prudemment la tête...

— C'est Pierre ! bravo... on n'est pas plus exact, dit-il joyeusement.

Sans perdre un instant, il dépouilla sa blouse, son chapeau, et rejeta la limousine qui dissimulait l'enfant.

A ce moment, Pierre Rigaut arrivait et stoppait devant lui.

— L'enfant, dit-il... vite !...

Budaille le lui passa... Le petit André, tout ahuri, fut déposé au fond de la cariole et recouvert tout aussitôt d'une énorme couverture de laine...

Pendant ces rapides préparatifs, Budaille avait traîné

la brouette devant la cahute du cantonnier, après y avoir déposé ses vêtements...

— Vite, vite, j'entends les grelots d'une voiture, fit Pierre... bouffie qu'on nous surprenne dans nos petites opérations.

Budaille l'avait déjà rejoint sur la carriole.

Le cheval, enveloppé d'un maître coup de fouet, partit comme une flèche...

— La gouvernante ? demanda Budaille.

— Elle fait dodo... Ça n'a pas été long, en deux minutes c'était fini...

— Bien, elle ne rentre généralement de la promenade que vers cinq heures... et si la chance veut que personne ne passe dans le parc, nous avons plus de temps qu'il ne nous en faut pour gagner Vouvray...

— C'est loin c'pays-là ?... demanda Pierre...

— Tu verras... répliqua Pierre...

— Qu'est-ce que nous allons y faire ?

— Tu verras...

Un petit cri plaintif qui se fit entendre derrière eux se perdit bientôt dans le bruit de ferraille de la cariole cahotant dans une course folle sur les pavés de la route.

Moins laconique que Pierre Rigaut à l'égard de son digne compagnon, nous conduirons immédiatement le lecteur à onze kilomètres de Tours, et nous le prions d'entrer au Cheval-Blanc, la meilleure auberge de la localité, pour assister à une scène dont paraissent s'amuser fort trois ou quatre voyageurs assis devant la porte.

Le patron de l'établissement s'évertuait à indiquer le chemin de la gare, à une bonne grosse commère qui, arrivée du matin même et étrangère au pays, s'entêtait à vouloir gagner la station assez éloignée de Vouvray à pied.

— Mais puisque l'omnibus vous y conduira au chemin de fer ! se tuait-il à lui répéter...

— Non, j' préférerais aller à pied...

— En portant vot' marmot...

— Bien sûr... ça lui fera du bien, à c'petit...

— Et si vous vous perdez en route !...

— J'ai une langue... et mon mioche criera assez fort pour qu'on nous retrouve...

L'aubergiste en revenait toujours à l'offre de son omnibus, que l'obstinée nourrice se refusait à accepter ; et cette éternelle discussion redoublait la joie des voyageurs.

— Enfin dit le patron, après lui avoir indiqué le chemin pour la dixième fois, puisque vous tenez à votre promenade, partez, dans ce cas, si vous ne voulez pas manquer votre train...

— Eh bien il ne manquerait plus que ça : les parents du bébé qui m'attendent à Paris au débarcadère... ils croiraient que je suis perdue et l'enfant avec moi... Je vais chercher mon mioche dans ma chambre et je pars...

Au revoir, messieurs...

Comme elle l'avait dit, la nourrice sortait bientôt de l'auberge, portant son enfant, qui, paraît-il dormait d'un sommeil d'ange sous ses nombreux voiles qui le dissimulaient...

— A droite... ma brave dame, cria un premier voyageur.

— Puis à gauche, fit un second...

— Ensuite, toujours tout droit... clama un troisième.

— Et c'est devant vous ! conclut un dernier en éclatant de rire...

La bonne femme partit sans se déconcerter de ces saillies dernières...

Une fois hors de vue des maisons de Vouvray, elle

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 janvier

La Chambre vote, après urgence déclarée une proposition tendant à autoriser une loterie de 1 million de francs en faveur des enfants tuberculeux.

On reprend la loi sur les sucres à l'article 3.

Le premier paragraphe de l'article 3 concernant les détaxes de distance pour les sucres indigènes, à destination des raffineries des ports, est adopté sans discussion.

Malgré l'opposition de M. Jullien, le paragraphe 2 établissant des détaxes de distance pour les transports par voie ferrée, est adopté par 268 voix contre 158.

L'ensemble de l'article est adopté.

On passe à l'article 4 établissant les nouveaux droits de raffinage et autres qui fourniront les ressources pour les primes.

M. Siegfried développe un amendement tendant à élever de 30 à 40 fr. le droit sur les indemnes.

M. Graux, rapporteur, combat l'amendement, qui aurait pour résultat de reporter à la campagne prochaine les effets de la loi.

M. Siegfried fait remarquer que sa proposition était contenue textuellement dans le projet préparé l'année dernière par les syndicats des fabricants de sucre.

L'amendement de M. Siegfried est repoussé par 270 voix contre 226.

INFORMATIONS

Légion d'honneur

Les divers ministères ont reçu notification de la répartition des croix qui leur sont attribuées en exécution de la nouvelle loi sur la Légion d'honneur.

On sait que ce nouveau contingent ne concerne que les croix civiles. Les ministères n'ayant pas fait les décorations du 1<sup>er</sup> janvier dernier, vont faire, à bref délai, leurs promotions. Ce sont les ministères de l'intérieur, de la justice, des finances, de l'instruction publique et de l'agriculture.

Ceux qui avaient fait déjà une première promotion, vont en faire une supplémentaire; ce sont ceux des travaux publics, du commerce, des colonies et des affaires étrangères.

Départ du Comte Mouraviev

Paris, 30 janvier

Le comte Mouraviev, accompagné de son secrétaire, M. Etter, a quitté Paris hier soir, à 9 h. 25, se rendant à Berlin.

En attendant l'heure du départ, M. le comte Mouraviev, qui avait été conduit dans le cabinet du chef de gare, s'est entretenu avec M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, à qui il a très affectueusement serré la main en prenant congé de lui. Au moment où le train s'est mis en marche, toutes les têtes se sont découvertes et quelques cris de vive la Russie ! se sont fait entendre.

obliqua par un chemin de traverse. avec une assurance qui décelait amplement qu'elle s'était bel et bien moquée de ses interlocuteurs, une fois sur la grande route elle ralentit le pas, et se retourna à tous moments pour voir derrière elle, comme quelqu'un qui attend.

Une voiture se fit entendre... comme par hasard, la femme laissa choir à terre l'énorme parapluie de campagne qu'elle tenait, lorsque le véhicule passa près d'elle. Le cheval continua sa route...

Cinq minutes plus tard, une seconde voiture la rejoignit, et, comme au passage de la première, le parapluie s'abattit encore sur le pavé... Cette fois la carriole, qui n'était autre que celle de Pierre Rigaut, stoppa...

— Eh ! la mère, cria-t-il joyeusement, si vous allez jusqu'à la gare, on peut vous y conduire...

— C'est pas de refus, prenez mon nourrisson, j'monte...

Elle lui tendit son enfant, tandis que Budaille l'aidait à se hisser sur le marchepied.

— Mettez-vous dans le fond, et arrangez-vous à votre aise... lui dit-il...

— Compris, répondit-elle...

Et, tandis que la voiture continuait sa course, la bonne femme, débarrassant le petit André des couvertures qui le recouvraient, se mit à lui enlever ses vêtements avec une dextérité incroyable. Avec la même agilité elle le revêtit des pelisses plus grossières dont elle dépouilla son propre enfant, qui se trouvait être un simple cartonage.

Tout ahuri, le pauvre petit André s'était laissé faire sans souffler mot, déjà brisé par le cahotement de la carriole.

— C'est fait ? demanda Pierre Rigaut...

La paix et la guerre

Sous ce titre, on lit dans la *Vérité* :

Nous apprenons de bonne source que la Russie se prépare à la guerre, comme si elle devait éclater demain.

Elle a commandé en France des fourneaux de campagne et des cuisines militaires, qu'on doit incessamment réunir à Odessa pour trois corps d'armée.

En même temps, on nous assure que dans les arsenaux et chantiers de Sébastopol et de Simféropol les préparatifs maritimes sont poussés à un point tout à fait extraordinaire.

En un mot, on croit à la guerre prochaine, et le voyage du comte Mouraviev aurait eu pour objet la conclusion de l'entente définitive à cet égard.

Attentat contre M. Cambon

Alger, 30 janvier.

Dans l'après-midi, vers 2 h. 1/2, M. Cambon descendait en voiture du palais d'été de Mustapha, pour présider le conseil supérieur au palais de la rue Bruce. Il avait dépassé le premier tournant de la route, à environ trois cents mètres du palais, lorsqu'un individu tira un coup de feu dans la direction de la voiture, qui ne fut pas atteinte.

M. Cambon donna l'ordre au cocher de continuer la route.

Le personnel du commissariat de police situé à une cinquantaine de mètres du lieu de l'attentat, accourut au bruit de la détonation. Un individu fut arrêté. Il ne fit aucune résistance et paraît jouir de la plénitude de ses facultés. Il a déclaré se nommer Susini, habitant rue Levacher à Alger. Il est âgé de 43 ans, et dit être ancien employé des contributions, disgracié et avoir voulu attirer l'attention sur lui. Il était porteur d'un revolver encore chargé de plusieurs coups à blanc. Il a déclaré qu'il avait tiré un coup à blanc.

M. Cambon arriva à Alger et présida le conseil, sans parler à personne de l'incident qui fut connu et propagé par quelques personnes qui se trouvaient sur le lieu où il se produisit. Lorsqu'on fit connaître le résultat de l'enquête à M. Cambon, le gouverneur général ordonna immédiatement de relaxer Susini.

Le général Gallieni

Le courrier de Madagascar apporte la nouvelle que le général Gallieni était, à la date du 27 décembre, atteint d'une affection intestinale qu'il a négligé de soigner. Cette affection n'inspire aucune inquiétude.

Comme il exerce depuis le départ de M. Laroche, en plus de ses fonctions de commandant en chef des troupes, celles de résident général, on s'est préoccupé de la question de savoir s'il ne conviendrait pas, pour augmenter son prestige et son autorité, de lui supprimer ce dernier titre, pour ne lui laisser que celui de commandant en chef.

Les affaires d'Orient

La distribution du Livre Jaune relatif

— C'est fait... répondit-elle... voilà.

Elle fit passer à Budaille placé devant elle un paquet composé des vêtements du fils d'Angèle et du cartonage.

La voiture courait alors dans une sorte de ravin, sur une route côtoyant un cours d'eau.

D'un rapide coup d'œil, Budaille scruta l'horizon pour s'assurer qu'il était désert, et, ayant fait signe à Pierre Rigaut d'arrêter son cheval, il sauta prestement à terre.

Parmi les pierres disséminées sur la route, il en choisit trois des plus grosses qu'il introduisit dans le paquet et lança le tout au milieu du ruisseau.

Cette besogne exécutée en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, il s'en vint reprendre sa place sur la banquette de la carriole.

Aiguillonné par un vigoureux coup de fouet, le cheval reprit sa course.

Bientôt le toit d'ardoise de la petite station de Vouvray apparut dans le lointain.

Pierre Rigaut se pencha vers Budaille :

— Voilà le moment critique, pourvu que ton vieux Juif de Salomon soit là, dit-il.

— Ne te fais pas de mauvais sang, il a plus d'intérêt que nous, je le parierais, à être exact au rendez-vous...

— N'oublie pas les conventions.

— J'suis pas un enfant... as pas peur... donnant donnant, je ne sors pas de là... Pour plus de sûreté, laisse-moi aller devant. Je cours à la gare où très vraisemblablement je trouve le papa Salomon. Le temps de lui annoncer la marchandise, et de passer au guichet, et je reviens au-devant de toi te faire signe que tu peux faire la livraison...

Une fois encore Pierre tira sur les rênes pour arrêter la voiture, et Budaille sauta prestement sur la route

aux affaires d'Orient, aura lieu vers le 10 ou 12 février.

M. Hanotaux a livré à l'impression toute la correspondance destinée à être publiée et il accompli; en ce moment, les formalités d'usage en prenant l'agrément des puissances avec lesquelles ont été échangées les pièces qui doivent figurer dans le Livre Jaune.

Ajoutons que la conférence des ambassadeurs terminera ses travaux à la fin de la semaine dans laquelle nous entrons, probablement vers les 4, 5, 6 février. Immédiatement après, aura lieu la présentation au sultan, du programme des réformes élaboré par cette conférence et dont les grandes puissances recommanderont l'application en Turquie.

L'insurrection cubaine

New-York, 1<sup>er</sup> février.

Le *Herald* reçoit de la Havane les nouvelles suivantes :

Les insurgés ont fait sauter un train militaire à l'aide de la dynamite, dans la province de Pinar-del-Rio. Le mécanicien, le chauffeur et treize soldats ont été tués.

L'insurrection des Philippines

Madrid, 30 janvier.

Une dépêche de Manille annonce que, dans différentes rencontres, les rebelles ont eu un total de 224 morts et de nombreux blessés et prisonniers. Les opérations sont terminées dans les provinces de Bulacan, de Nueva d'Ecica, de Batangasetde Tarlac.

La concentration des forces est commencée.

La Peste

On télégraphie de Marseille :

Depuis hier, les nouvelles instructions données au service de la santé, en vue des précautions à prendre dans le port de Marseille, contre les navires de provenance indienne, sont entrées en vigueur.

Conformément à l'arrêté ministériel du 19 janvier, une observation quarantenaire est imposée à tous les bateaux arrivant de Bombay; la durée est plus ou moins longue, suivant aussi que les compagnies de navigation ordonnent des mesures de précautions hygiéniques sur leurs navires, désinfection à l'étuve de tout le linge; application rigoureuse, en cours de route, des prescriptions antiseptiques.

Quant aux marchandises suspectes, comme les chiffons, la plus grande rigueur est observée à l'arrivée.

A Bombay

Un rapport officiel accuse 4,936 cas de peste à Bombay et 3,275 morts jusqu'à présent.

La peste a occasionné : à Kurche, 694 cas et 664 décès, et à Poona 65 cas et 60 décès.

Quelques cas ont été signalés à Surate, Baroda, Ahma, Abad, Kathiawar et Cutch.

qu'il se mit à arpenter rapidement dans la direction de la gare, tandis que le cheval prenait le pas.

Il ne s'était pas trompé dans ses prévisions; parmi les quelques voyageurs attendant l'arrivée du train, le compagnon de Rigaut aperçut le père Salomon, se promenant de long en large devant la gare de Vouvray.

Revêtu d'un immense manteau dont le collet haut relevé, lui dissimulait une partie de la figure, le directeur de l'agence Barnett, admirablement grisé et méconnaissable, fumait un cigare en lançant de temps en temps à la dérobée un regard inquisiteur sur la route.

Soudain un éclair illumina ses yeux; il venait de connaître de loin Budaille se dirigeant à grandes enjambées vers la gare.

Sans venir tout d'abord à lui, celui-ci consulta le cadran de la station, puis choisissant l'instant où celui qu'il croyait le père Salomon s'était éloigné des autres voyageurs, il tira de sa poche un cigare et s'approcha pour lui demander du feu.

— Est-ce fait ? demanda le faux juif en lui tendant son cigare...

— L'enfant me suit, avec la femme que vous avez envoyée à notre rencontre...

— C'est bien... personne ne vous a vu ?

— Personne...

— Pon... Voici, dit-il en lui glissant dans la main deux billets de banque.

Budaille sans les déplier, les examina du coin de l'œil pour s'assurer qu'ils constituaient bien la somme stipulée de deux mille francs, et les dissimula bien vite dans la poche de son gilet...

— Il n'y a pas un petit pourboire en plus, père Salomon ? fit-il.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Causerie de M. Barbier

La Conférence de M. Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, sur *l'Avenir de la Poésie*, vient de paraître en une élégante plaquette de 30 pages, in-16 carré, tirée à un petit nombre d'exemplaires. La brochure est mise en vente au prix de 1 fr., payable en timbres ou bons de poste.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Barbier, 3 rue de la Liberté, à Cahors.

Justice de paix

On nous annonce la nomination de M. Brugalières, conseiller général, à la justice de paix de Catus.

Au 7<sup>e</sup> de ligne

M. Vezoles, capitaine au 7<sup>e</sup> de ligne, est nommé capitaine adjudant-major au même régiment.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre compatriote, M. Bruel, préposé des lits militaires à Givet, (Ardennes).

Ses obsèques ont eu lieu ce matin à Cahors, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous lisons dans la *Revue religieuse* :  
MONUMENT A LA MÉMOIRE DE MONSIEUR GRIMARDIAS  
SOUSCRIPTION

Monseigneur l'évêque et la famille épiscopale	627
M. le Supérieur et les Directeurs du Séminaire	50
M. Devèze, chanoine doyen	200
Madame veuve Boyer, née Grimardias	50
M. Fr. Boyer, lieutenant de vaisseau	50
M. Alfred Boyer, prés. du trib. civil à Orléanville	50
Madame Urbain Sagnier, née Boyer	50
Mme Jeanne-Gabrielle Boyer, visitandine	50
Mademoiselle Gabrielle Boyer	50
M. Louis Cambornac, à Cahors	20
La Communauté de Gramat	37
Les enfants du pensionnat de Gramat	50
M. Mongrelet, aumônier à Gramat	30
M. Toulouse, architecte à Cahors	50
M. Marty, chanoine à Montauban	20
M. Lascazes, notaire à Cahors	20
M. Soldadié, curé de Saux	4
M. Lauda, curé du S. Cœur à Cahors	50
M. Escalon, curé de Marignac	20
S. G. Mgr Sourrieu, archevêque de Rouen	100
M. Arnault, président du tribunal à Lombez	5
M. Amadiou, cons. des hyp. en retraite à Figeac	10
La Communauté de la Visitation à St-Céré	50
M. de Lamaze, conseiller général à St-Céré	20
M. Molard, vicaire général à Châlons	30
M. Monnet, curé de Vertaizon	5
M. Calmon-Maison, conseiller général à Carluet	100

Mais cette tentative n'obtint aucun succès auprès du bonhomme qui y coupa court en disant :

— Eloigne toi, mon garçon, il est inutile qu'on nous voie causer aussi longtemps ensemble.

— Et où allez-vous, maintenant, père Salomon, demanda encore Budaille se rappelant la recommandation de son ami Rigaut...

— Si on te le demande qu'est-ce tu repontras... répartit le juif... Pour ça, c'est mon affaire Putaille...

— Vous êtes caché, père Salomon...

— Et toi trop curieux, mon garçon... répliqua-t-il en lui tournant les talons...

Comprenant qu'il ne tirerai pas plus de renseignements qu'il n'avait obtenu d'argent supplémentaire de la générosité de son banquier ordinaire, ainsi qu'il désignait parfois le père Salomon, Budaille rebroussa chemin pour aller avertir Pierre qu'il pouvait déposer la femme et l'enfant à la gare de Vouvray.

La carriole de Rigaut y arriva en même temps que l'omnibus de l'auberge du Cheval-Blanc et amenait les voyageurs. Son conducteur reconnut la commère qui avait excité la joie des commis voyageurs quelques instants auparavant et l'apostropha du haut de son siège...

— Et bien ! la maman, on s'est dont perdu tout de même ? lui demanda-t-il...

— Que nanni, répliqua très haut la bonne femme, seulement j'étais un peu lasse, rapport à mon marmot, et j'ai trouvé en chemin un monsieur qui a bien voulu m'offrir une place dans sa carriole pour me conduire jusqu'ici...

(A suivre)

M. Boisset, chanoine.....	20
Mercuès, la paroisse.....	120
M. le vicomte de Rougé.....	100
M <sup>me</sup> la supérieure de la Miséricorde à Billom.....	50
M. Barrière, chanoine à Clermont...	30
Le Tiers-Ordre franciscain de Cahors...	10
M. Lacout, curé d'Auzac.....	6
M. Gary, aum. du Pension. de Grammat, à Cahors.....	10
M. Giraud, vicaire général à Nice...	25
La Congrégation des sœurs de St-Colombe.....	30
M. Constant, curé de Pradines.....	3
La paroisse du Sacré-Cœur à Cahors...	22
MM <sup>rs</sup> Mourey et Lapérine d'Hautpoul à Rome.....	100
Les chapelains de Rocamadour.....	43
M. Deschamps, vicaire général à Tours...	20
S. G. Mgr Fiard, évêque de Montauban...	100
M. Rossignol, chanoine.....	20
M. Espinasse, curé des Arques.....	5
M <sup>me</sup> A.....	30
M. Caussanel, curé de Grenelle à Paris...	100
M. Lacombe, curé de Camburat.....	5
M. Delfour, curé de Cazals.....	10
M. Rigouste, curé de Gindou.....	5
M. Combarel, curé de Marminiac.....	5
M. Gracie, archiprêtre de Gourdon...	5
M. Soulacroup, curé de St-Clair.....	5
M. Bennet, curé de St-Romain.....	5
M. Messenguier, curé de Martel.....	10
M. Couturière, à Martel.....	5
M <sup>lle</sup> Veysière id.....	2
Anonyme id.....	2
Anonyme id.....	5
M. Jean Baleste id.....	0.50
M. Bonneval, curé de Cuzance.....	5
M. Miramont, curé de Loupchat.....	2
M. Parnelle, curé de Montvalent...	5
M. Chazal, curé de Pannac.....	2
M. Salvan, curé de St-Denis.....	2
M. Fayette, curé de Valayrac.....	3
M. Delpech, curé de Vizac.....	10
M. Couderc, curé de Catus.....	5
M. Courbès, curé de Crayssac (Catus)	10
M. G. Grimardias à Joze.....	50
M <sup>me</sup> de l'Ombre, née Grimardias.....	50
M <sup>me</sup> E. Monange, née Grimardias.....	50
M <sup>lle</sup> Louise Grimardias.....	50
M. Vertut, curé de Souillac.....	10
Anonyme de Souillac.....	2
M. Delaperrière, Intendant général à Paris.....	20
M. Ragon, prof. à l'Institut catholique de Paris.....	20

(A suivre).

**Tirage au sort**

Samedi dernier, à deux heures de l'après-midi, ont eu lieu, à l'hôtel-de-ville de Cahors, les opérations du tirage au sort pour les conscrits du canton sud. Soixante-cinq jeunes gens y ont pris part; le numéro 1 a été tiré par M. Charles Barreau, et le numéro 65 par M. Eugène Lapujade, tous deux de Cahors.

**Veloce-Sport cadurcien**

Dans sa réunion du 29 janvier dernier le conseil d'administration du Veloce-Sport cadurcien a fixé la date des grandes courses internationales pour l'année 1897, au dimanche 30 mai.

Mardi 2 Février 1897

**GRAND CONCERT PLANEL**

(SOIRÉES PARISIENNES)  
Sous la patronage des Femmes de France  
M. Planel, Officier de l'Instruction publique, Violon solo de Sa Majesté la Reine Isabelle; Mlle Chérobini, de l'Opéra-Comique; Mme Tékley-Planel, du Gymnase; M. Ch. Hémerly, du Vaudeville; M. Viannenc, de l'Opéra-Comique; M. P. de Saunière Lauréat du Conservatoire (Pianiste).

**LE MONDE RENVERSÉ**

Comédie de M. H. de Bornier, de l'Académie Française

**PROGRAMME DE LA SOIRÉE**

**PREMIÈRE PARTIE**

1. (a) *Soir d'Automne*\* (de Saunière); (b) *Valse Postume*\* (B. Godard), par M. de Saunière. — 2. Monologue, *Le Ver de terre amoureux* (E. Depré), par M. Hémerly. — 3 *Air de Velleda* (Lenéveu), par Mlle Chérobini. — 4. *Andante et Final du 2<sup>e</sup> Concerto* (B. Godard), par M. Planel. — 5. *Pas d'Armes du roi Jean* (C. Saint-Saëns), par M. Viannenc. — 6. *Orphélie Poésie* (Armand Sylvestre); *Adaptation musicale* (F. Thomé); *Accompagnement de violon* (Planel) par Mme Tékley-Planel. — 7. *Duo d'Hamlet* (Ambroise Thomas), par Mlle Chérobini et M. Viannenc.

**DEUXIÈME PARTIE**

1. *Hymne d'Amour*\* (Paroles de P. De-sachi, musique de Massenet), par Mlle Ché-

robini. — 2. (a) *Andante*\* (Vidal); (b) *Menuet* (Planel), par M. Planel. — 3 *Air de Benvenuto* (Diaz), par M. Viannenc. — 4. (a) *L'Amour et la Folie* (Boursault); (b) *Noël* (A. Holmès), par Mme Tékley-Planel. — 5. (a) *Souvenance*\* (Justin Clerice et Planel); (b) *Sous la Charmille*\* (Planel), par l'auteur. — 6. *Monologue*\* (O. Pradels), par M. Hémerly.

**L'HOMME AUX SÉRÉNADES**

Opéra-Bouffe en 1 acte, de MM. J. Morier et A. Philippe, musique de MM. J. H., et Parès, chef de la Garde Républicaine.

Le Piano sera tenu par M. de SAUNIÈRE N.-B. — (\*) Tous ces morceaux sont inédits et composés pour les Concerts PLANEL

Prix Ordinaire des Places

Une quête sera faite pour l'œuvre des FEMMES de FRANCE

**Les 28 jours et les 13 jours**

Une modification intéressante pour les réservistes et les territoriaux vient d'être apportée à la durée effective des périodes annuelles d'instruction.

Dorénavant les dates de renvoi des hommes appelés seront calculées de manière que la durée totale de la convocation — journées de route aller et retour comprises — n'excède plus quatre semaines pour les disponibles et les réservistes, deux semaines pour les territoriaux.

Il en résulte que le temps de déplacement comptera pour la durée des périodes dont il s'agit.

**Le transport des engrais et amendements**

A la demande des agriculteurs français qui réclament depuis longtemps une amélioration de la tarification concernant le transport des engrais et amendements, les compagnies viennent enfin de répondre en soumettant à l'homologation ministérielle un nouveau projet qui renferme, paraît-il, un certain nombre des modifications réclamées.

D'autre part, la compagnie du Midi, à l'attention de laquelle le ministère des travaux publics avait signalé l'intérêt qu'il y aurait à faciliter aux viticulteurs de la région du Midi, par l'abaissement des prix de transport de Bordeaux sur les différents points du réseau, les moyens de se procurer les nitrates de soude, dont le marché est à Dunkerque, vient de présenter une proposition qui réalise des abaissements assez sensibles et qui va être soumise à l'instruction réglementaire.

**Raisins rouges et blancs**

Un horticulteur émérite affirme qu'on peut obtenir des raisins blancs et des raisins noirs sur le même cep, par le procédé suivant :

Prenez deux sarments, l'un donnant du raisin blanc, l'autre du raisin noir, écrasez ensemble les deux bouts et, avant de les mettre en terre, réunissez-les par une légère ligature.

Quand on opère avec beaucoup de soins, l'expérience réussit toujours et rien n'est plus curieux que le résultat obtenu : on a des ceps qui portent à la fois des raisins blancs et même des raisins moitié blancs et moitié noirs, dont la qualité ne le cède en rien, à ceux des ceps ordinaires.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre Sardines exquis et les autres conserves de la Maison

Arsène Saupiquet de Nantes se trouve dans les bonnes maisons d'épicerie.

**Lacapelle-Marival**

Il est question, paraît-il, d'élever à Lacapelle un monument au président Carnot, en souvenir de son passage dans le Lot.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

DIRECTION DUPRÉ  
Samedi 6 février 1897

**FAVORITE**

Grand Opéra en 5 actes

**Café avec Cercle** 20,000 fr. d'affaires, à céder avec 3,000 francs (occasion à saisir). S'adresser au bureau du journal.

**Variétés**

**UN PAPE FRANÇAIS**

JEAN XXII

IV

(Suite)

L'habileté du légat des Ursins fut d'un grand secours. Il recevait les repentants à composition et récipiscence, payait les déflections, introduisait à Rome des espions qui y fomentaient la discorde. Des combats de partisans s'engagèrent, où les guelfes eurent souvent le dessus.

Pierre de Corbière, effrayé, se retira à Todi. Rainierio de Fagiolo s'enfuit à son tour. Des familles compromises avec le parti allemand désertèrent aussi. Le vide se faisait autour de l'envahisseur.

Entre temps, Robert de Naples poussait son armée sur Rome, il prit Ostie et Anagni. Rendu ainsi maître des bouches du Tibre et des défilés de la Sabine, il le devenait de la ville. Les Allemands tentèrent des sorties qui furent repoussées. L'empereur sentant le sol manquer sous ses pas, craignit de prolonger son séjour et, le 4 août, dix mois après sa triomphale entrée, il sortait tristement des portes, reconduisant en Allemagne, où ses affaires se gâtaient, une armée démoralisée, qui fondait en route, et emmenant les *Fraticelli* dans ses bagages.

L'arrière-garde fut assailli de coups de pierres, aux cris de : « Mort aux hérétiques ! Gloire à la Sainte Eglise ! » Le légat se hâta de conduire à Rome les troupes du pape et du roi des Siciles, il harangua le peuple qui, pour témoigner de son repentir, brûla devant le Capitole toutes les chartes constatant les privilèges accordés aux citoyens par les usurpateurs. La foule se porta aux maisons des gibelins; ils s'étaient tous enfuis. Ne pouvant assouvir sa fureur sur les vivants, elle déterra leurs morts pour les jeter au Tibre.

L'empereur se repliait sur Todi; il ne fit qu'y passer et alla à Pise, qui était restée fidèle. L'antipape vint l'y retrouver. Louis s'arrêta quelques jours pour reposer ses troupes harcelées par Bertrand de Baux, lieutenant de Robert. Les Napolitains s'y dirigèrent en forces. Quand ils furent en vue des remparts, Louis abandonna la place en laissant Pierre de Corbière sous la garde d'un de ses officiers, qui ne tarda pas à s'entretenir pour réconcilier les Pisans avec le pape.

L'antipape était réduit à se cacher. Il prit enfin de lui-même le parti de s'humilier et d'implorer miséricorde, il alla à Avignon pour donner plus d'éclat à la confession de ses erreurs. On le vit en un consistoire public, revêtu de l'habit de frère mineur, la corde au cou, se jeter tout pantelant aux pieds du pape. Jean XXII le releva, l'embrassa, lui remit toutes ses censures et le garda honorablement dans le palais papal. Il y resta jusqu'à sa mort, survenue trois ans après (1).

V

L'horizon s'éclaircissait de toutes parts, lorsque apparut un nouveau personnage dont la venue engendra des complications inattendues. Le vieux Jean de Luxembourg, roi de Bohême, une sorte de don Quichotte couronné, qui s'était donné mission de redresseur de torts et de pacificateur universel, entreprit, à l'instigation des princes allemands, de réconcilier l'empereur et le pape.

Il avait quitté son royaume pour assister aux fiançailles de son jeune fils, le futur empereur Charles IV, avec l'héritière du Tyrol et de la Carinthie. Au lieu de revenir dans ses Etats, il se fit nommer vicaire impérial en Italie. Il arriva de Trente avec une armée. La ville guelfe de Brescia, qui s'était successivement livrée à Philippe de Valois, au roi Robert et au légat de Poyet, séduite par ses allures chevaleresques et croyant voir en lui l'arbitre de la paix, ouvrit ses portes. Bergame, Crémone, Novare, Pavie, Verceil, dont il promettait de respecter les franchises municipales, se donnèrent ensuite à lui, et Azzo Visconti, rentré en grâce auprès de Jean XXII et commandant à Milan, suivit le mouvement. Modène, Parme, Reggio l'accueillirent de même avec enthousiasme. Florence seule se méfia et tint ferme. Malgré la résistance de la capitale Toscane, le roi de Bohême s'était constitué en quelques mois une puissance formidable. Il offrit au pape l'amitié de l'empereur, moyennant l'abolition des censures prononcées et la reconnaissance des droits du Bavaois. Jean XXII opposa un refus inflexible et, comme il cherchait un candidat à l'empire germanique, il amusa probablement le roi de Bohême, dont l'ambition avait grandi avec les succès, de l'espoir de la couronne de Charlemagne pour lui-même, qui était fils de l'empereur Henri VII.

En lui laissant caresser ce rêve, ou tout au moins celui d'une souveraineté indépendante en Italie, le pontife, qui ne voulait pas s'engager avec un prince si considéré, lui adressa sur sa

(1) Wadinghes, *Annales*, 1330.

conduite dans la péninsule, où il avait pénétré sans l'assentiment du saint-siège, de durs reproches qu'il rendit publics (1). C'était une défaveur dont il pourrait, à l'occasion, tirer parti. Le bruit courut d'un traité secret entre le légat du Poyet et le roi de Bohême, qu'on montrait ainsi jouant le double jeu de vicaire de l'empereur et d'allié du pape.

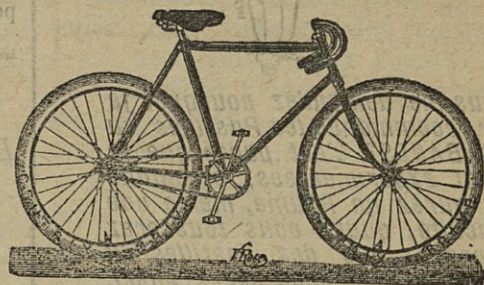
Ch. ROUSSEL.

(A suivre).

(1) L'abbé Verlaque, *Jean XXII, sa vie et ses œuvres* (archives historiques de Florence). Nous nous sommes largement approvisionné à cette excellente monographie.

La bicyclette qui apparaît déjà comme le gros succès de l'année 1897, est sans contredit la machine n° 1 **Clément**. N'achetez pas une machine sans avoir vu celle-là.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOULLE D'OR**



**H. FABRE**

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

BIJOUTERIE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

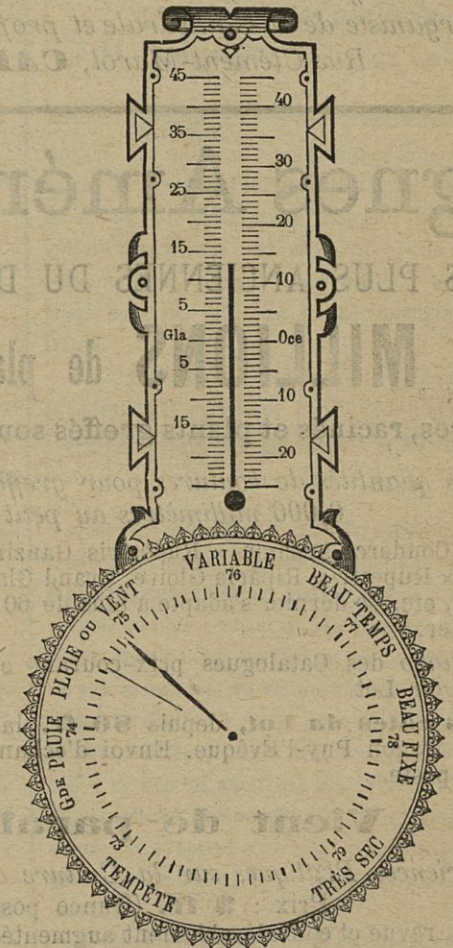
**H. FABRE**

69, Boulevard Gambetta, Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

**PRIME MUSICALE GRATUITE**

**PIANISTES** lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et

envoyez-le, avec votre adresse et l'indication de votre force au piano, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis et franco* un joli morceau de musique avec le catalogue des nouveautés.



**Baro-Thermomètre**

Température minima du jour : 4.5  
Id. maxima de la veille : 12.5  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 1.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du D<sup>r</sup> CABANES et vous serez guéri.

DÉPÔT PH<sup>o</sup> DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris  
ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>o</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

LA  
**MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode-illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix,

un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements: 1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.**

Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi

gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**EXCURSIONS**

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

**1<sup>er</sup> itinéraire**

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

**2<sup>e</sup> itinéraire**

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-

Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

**3<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours. Prix des billets: 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**PIANOS MUSIQUE & ORGUES**

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852.

**Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues**

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,

Rue Clément-Marot, CAHORS

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

**PAR MILLIONS** de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long, 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître:

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix: 3 fr. (franco poste).

5<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

25 ANS DE SUCCÈS

MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

à toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**

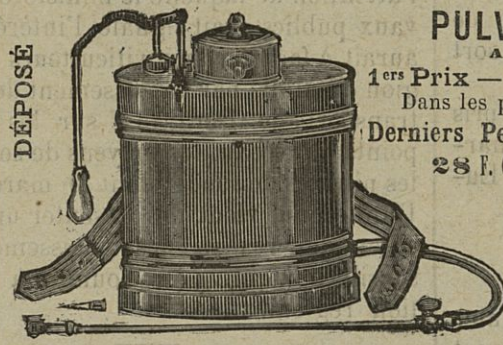
Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Marchal Brune BRIVE (CORREZE)

Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant: LAYTON



**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION

CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ANNUAIRE**

OFFICIEL

DU

DÉPARTEMENT DU LOT

1897

SE TROUVE: CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS

IMPRIMERIE L. LAYTON, 34, RUE DU LYCÉE

1897